

Conseil d'école du 3^{ème} trimestre le 8 juin 2021

Présents :

Mme Corinne Briquet, conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires maternelles

Mme Nathalie Martinet, directrice ALAE,

Mme Nadine Pujol, responsable de la cantine

Enseignantes : Mme Maryse Proença,

Mme Nathalie Abella-Arago

Représentants des parents d'élèves :

Mme Julie BENEZECH

Pour respecter le protocole sanitaire en cours à la date du conseil d'école, nous avons limité le nombre de personnes présentes à 6

Excusés : M. Christian Leclerc, DSDEN, M. Respaud, Inspecteur de l'Education Nationale, Mme Aurélie Djebari, Mme Viviane Wurmser, Emilie Porras, les autres représentants de parents d'élèves et M. Pascal Delcouderc, adjoint municipal.

1) Effectifs actuels et prévisionnels

a. Effectifs actuels

A la fin de cette année l'effectif total de l'école est de 83 élèves :

- 3 élèves de Toute Petite Section
- 28 élèves de Petite Section (19 dans la classe 1 et 9 dans la classe 3)
- 24 élèves de Moyenne Section (12 dans la classe 3 et 12 dans la classe 4)
- 28 élèves de Grande Section (19 dans la classe 1 et 9 dans la classe 4) dont 27 vont quitter l'école pour aller au CP

b. Effectifs prévisionnels

La fermeture de classe, pour l'année prochaine, a été prononcée le 1^{er} Juin 2021. Le nombre d'élèves inscrits est, à ce jour, de 75 élèves. Malheureusement la mobilisation des parents et la démarche de la mairie visant à demander une suspension de la fermeture en invoquant les circonstances pandémiques n'ont pas abouties.

Il y a une élève de Toute Petite Section qui n'a pas obtenue la dérogation pour continuer sa scolarité sur Sainte Foy. Une élève de Petite Section et deux de Moyenne Section quittent la commune.

Sur les 23 inscriptions faites à ce jour, on compte 21 élèves de Petite Section, une élève de Moyenne Section et un de Grande Section.

Une inscription a été annulée car la mutation d'un des parents n'a pas été accordée.

Une élève de Grande Section est maintenue

Petite Section : 23 élèves (21 inscrits et 2 TPS qui passent en Petite Section)

Moyenne Section : 28 élèves de Petite Section qui passent en Moyenne Section. L'inscription de l'élève de Moyenne Section compense le départ de l'élève de ce niveau.

Grande Section : 24 élèves : 22 élèves de Moyenne Section passent dans la classe supérieure, un élève est maintenu et un autre arrive d'une autre commune (cela compense les deux départs).

Cela fait donc un total 75 élèves en tout, soit 25 élèves par classe

Nous n'accueillerons pas de Toute Petite Section (âgés de moins de 3 ans) car les conditions d'effectif par classe et la composition des classes ne sont pas favorables

En ce qui concerne **l'équipe enseignante**, la fermeture de classe provoque le départ d'Aurélie Djébari.

Elle entraîne également une suppression de mon jour de décharge. Je n'aurai désormais que 12 jours sur l'année scolaire où je serai remplacée dans ma classe. Le mi-temps de Mme Guillemain est à l'étude. Nous saurons à la fin du mouvement (autour du 10 juillet 2021) qui intégrera notre équipe l'année prochaine pour faire son complément. Ce sera soit Viviane Wurmser, soit quelqu'un d'autre.

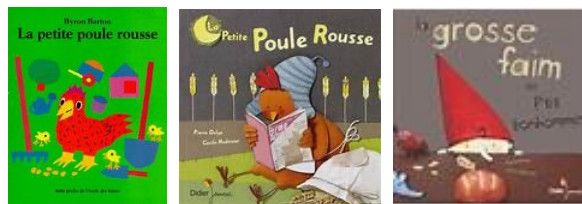
La présence d'un service civique a été appréciée. Leur contrat dure un an et n'est pas renouvelable. L'année prochaine, nous ferons une nouvelle demande pour bénéficier de la présence de ces personnes supplémentaires sur l'école. On peut en demander 2 par an

2) **Bilan de la période écoulée :**



a. **Projets passés,**

- **Projet de Loup qui voyage dans le monde** : le retour de Loup du Brésil a été fêté pour 2 classes le 24 mars et pour les 2 autres le 26 mars et le retour d'Espagne le 26 et le 28 mai. Les gouters se font à deux dates différentes à la demande des ATSEM. Comme les deux groupes de classes ne peuvent pas partager le gouter pour éviter le brassage, cela permet également, que le four ne soit pas pris d'assaut le même jour.
- **Le thème de travail de la période 5** : la petite Poule Rousse (de Byron Burton) pour l'ensemble des classes, la version de Pierre Delye et La grosse faim de P'tit Bonhomme (de Pierre Delye également) pour les élèves de Grande Section en lien avec la fabrication du pain.



- **Projet autour de l'audition** : Projet sur l'ouïe avec fabrication de maracas recouvertes de papier mâché. Les enfants ont choisi ce qu'ils voulaient mettre à l'intérieur (clou, lentille, pois chiche, riz). Ils ont testé le bruit que chaque élément produisait et ont choisi celui qu'ils voulaient garder. En lien avec ce projet, la sortie, prévue pour les Grandes Sections le 9 avril pour assister aux "Concerts éducatifs" à Toulouse a été annulée.
- **Projet autour des couleurs** : mis en place, pour les classes 2 et 3 s'est terminé sur l'exploitation de la couleur préférée par chaque enfant. Ce Projet intéressant qui a permis de faire découvrir des artistes aux enfants.
- **Brossage des dents** : sensibilisation des enfants de Grande Section à la nécessité de cette hygiène
- Cette année l'**échange intergénérationnel** entre les Grandes Sections et l'EHPAD, a été adapté à cause de la pandémie en échanges de différents objets et messages par correspondance. Les résidents ont préparé le matériel nécessaire à la fabrication de fleurs de papiers. Les enfants de Moyenne Section et de Grande Section ont décoré leurs fleurs avec des graphismes vus en classe. Nous avons ensuite envoyé une photo à la maison de retraite de l'ensemble de leurs productions. Ce format d'échange n'a pas eu le même impact sur les enfants que les années précédentes. L'absence de rencontre, d'échange en présentiel a rendu ce projet un peu abstrait pour les enfants. A la fin du mois de juin, une rencontre en présentiel et en extérieur est prévue à la maison de retraite. Le 28 juin si le temps le permet, les élèves de Grande Section iront présenter aux résidents les chants et les danses qu'ils ont appris pour la fête du printemps. Un article sur le bulletin municipal, « il était une Foy » prévu dans le prochain numéro, traitera de ce sujet.

- **Projet à l'année sur la sensibilisation à l'écologie** et au développement durable en partenariat avec les Ambassadeurs du tri : l'ensemble de leurs interventions et la visite à la déchèterie ont été annulés. Par contre, ils ont prêté leur matériel pour que les élèves de Grande Section puissent réaliser du papier recyclé. L'exploration du compost aura lieu avec les élèves de la classe 2 sans leur concours.
- L'affichage des photos initialement prévu suite à la fête du printemps n'a pas pu encore avoir lieu.
- **La Sortie à la ferme des Balances** initialement prévue le 15 avril pour la classe 1 et 4 a été annulée par le décalage des vacances d'avril. Cette sortie déplacée ensuite au 27 avril a été empêchée par les restrictions de déplacement (interdiction de changer de département et limitation des déplacements à 10 km). Les classes 2 et 3 ont pu, quant à eux faire la sortie prévue le 3 mai (jour de fin des restrictions de déplacement) : ce fut une belle journée, les photos ont été transmises aux parents sur clé USB.
- **Sortie au moulin de Saint-Lys** : visite du moulin par un groupe pendant que l'autre classe faisait le marché en travaillant le lexique des fruits des légumes et des commerçants. Le pique-nique a été acheté sur le marché et a été financé par la coopérative de l'école
- **Sortie du moulin musée du Lherm** : elle aura lieu le 15 juin : deux ateliers : fabrication du pain et l'autre : fabrication de jus de pommes
- **Concours des Incorruptibles** : Les livres ont été découverts en classe et ont circulé dans les familles en respectant les précautions liées à la pandémie. Les enfants ont élu comme album préféré : « Le Bon côté du mur » de Jon Agee. Le numéro 2 : « Il neige » (de Hyejin Go) et le numéro 3 : « la bonne étoile de taupe » (de Britta Teckentrup)



Il neige !

Enfant :



J'en rêvais depuis longtemps

Enfant :



La bonne étoile de Taupe

Enfant :



Laissez-moi tranquille...

Enfant :



Le bon côté du mur

Enfant :

Les résultats nationaux nous seront communiqués courant juin

La Fête du court métrage les enfants ont pu accéder à ce format qui reste inhabituel pour eux. Une série d'histoires plus ou moins implicites qui illustrent l'idée que l'homme et l'animal sont interdépendants et qu'ils ont à apprendre l'un de l'autre.

« Bâtisseurs de possibles » Le maire de Sainte-Foy a répondu positivement au courrier des enfants de grande section demandant à peindre les carreaux du sol de la cour, au niveau de la porte de sortie de la classe 3 en trois couleurs. Les enfants se sont mis d'accord sur les trois couleurs : rose, bleu et rouge. Ils ont ensuite proposé différents plans de peinture. Après le vote de tous les enfants de l'école, un seul a été choisi. La peinture pour sol, n'étant pas un produit manipulable par les enfants, ce sont les agents du service technique qui ont appliqué les couleurs. Les enfants ont été ravis à la rentrée des vacances d'avril de trouver une cour égaillée par le dessin et les peintures qu'ils avaient choisies ensemble. Merci à la mairie pour leur soutien et leur participation.

Les passerelles entre la crèche, le CP, le CM1 et la maternelle ne pourront plus avoir lieu jusqu'à la fin de l'année. Nous le déplorons mais nous n'avons, à l'heure actuelle, aucune possibilité étant donné les consignes du plan sanitaire d'organiser ces échanges.

Une simple visite des bâtiments de l'école élémentaire a été programmée pour le 11 juin. Nous profiterons de l'absence d'une partie des classes de l'école élémentaire pour visiter l'école. Aucun contact avec les autres élèves ne sera possible et les enfants ne devront toucher à rien.

L'accueil, par petits groupes, des futurs élèves de l'école aura lieu hors du temps scolaire. La réunion d'information des futurs parents pourra avoir lieu le 18 juin mais le nombre de personnes pouvant être accueillies sera limité à 30 personnes (aux vues de la superficie de la pièce où elle se déroulera). Un seul parent par famille pourra donc être présent. En complément, les informations seront diffusées par voie numérique (document écrit et diaporama).

b. La fin de l'année

Protocole : le brassage des enfants doit toujours être évité. Notre école n'a pas été sollicitée pour des tests salivaires. La circonscription a fourni à tous les encadrants des autotests : enseignantes, AESH, ASTEM, service civique.

Les livrets d'évaluations seront transmis pour l'ensemble des élèves à la mi-juin. Pour les élèves de Grande Section, les fiches de synthèses des acquis scolaires à la fin de l'école maternelle seront transmises en même temps. C'est un outil pour les collègues d'élémentaire pour prendre connaissance des compétences validées par leurs nouveaux élèves.

Ces documents sont à ramener signés dès que possible. Ils seront transmis à l'enseignant de l'année suivante. Les parents qui quittent Sainte Foy devront les transmettre à la nouvelle école de leur enfant.

3) Organisation de la rentrée

Il a été convenu avec la mairie de reconduire l'organisation de la rentrée telle quelle s'est déroulée les années précédentes sous réserve de nouvelles directives préfectorales concernant Vigipirate ou la pandémie du Corona Virus.

Pour la première semaine de la rentrée, exceptionnellement les familles seront autorisées à entrer dans l'école.

Le but de la démarche est de faire avec les contraintes liées à la sécurité (Plan Vigipirate), tout en permettant aux parents de rentrer dans l'école pendant une période courte mais permettant une adaptation des enfants, notamment les élèves de Petite Section et les nouveaux élèves aux lieux et au personnel de l'école.

Du personnel municipal sera mobilisé au portail pour sécuriser les entrées des enfants et des parents (accueil des enfants, identification des personnes entrant dans l'école) pendant une semaine. Un listing sera confié aux personnes détachées par la mairie, il permettra d'identifier et d'orienter les parents vers la bonne classe. Leur participation permettra aux enseignantes de rester chacune dans leur classe avec les ATSEM afin d'accueillir paisiblement les enfants.

Pour faciliter la fluidité de la rentrée, il faudra au moins deux personnes au portail et les parents devront annoncer le numéro de classe de leur enfant afin d'être identifiés et comptabilisés rapidement.

Si le protocole sanitaire nous oblige à séparer l'accueil sur deux portails, il y aura une personne par portail.

Le jour de la rentrée, le jeudi 2 septembre, l'accueil se fera sur deux créneaux horaires suffisamment espacés pour éviter que tous les enfants arrivent en même temps. Nous accueillerons les Grands et les Moyens à **8H40** (heure habituelle de l'ouverture du portail) et les enfants de Petite Section à **9h50**.

Soit tous les enfants de l'école rentrent par le même portail (le portail principal), soit le protocole est toujours d'actualité et les enfants des différentes classes ne peuvent pas se croiser et la rentrée se fait par le portail principal pour la classe 3 et par le portail de l'ALAE pour la classe 1 et 2. Si le nombre d'adultes présents dans la pièce est limité, nous appellerons les parents par petit groupe en priorisant les parents qui ont des enfants à déposer également à l'élémentaire.

A 9h50, les élèves de Petite Section rentreront par le portail de l'ALAE.

Des créneaux seront mis en place pour que l'accueil des élèves de Petite Section se fasse de façon échelonnée. Les parents pourront se positionner sur ces créneaux la dernière semaine d'août par le biais d'un lien internet envoyé par l'école.

Cette organisation permet que la première matinée des Petites Sections soit plus courte, pour une adaptation plus douce.

Nous n'accueillerons que **deux accompagnants par enfant**.

Le lendemain, le **vendredi 3 septembre**, l'entrée dans l'école se fera à la **même heure pour tout le monde** : à partir de 8H40

Pour permettre aux parents de prendre le temps de dire au revoir à leur enfant, une souplesse au niveau de l'horaire de la fermeture du portail sera tolérée. Chaque jour, la fermeture du portail sera avancée progressivement pour être fermée à 8H50 (horaire réglementaire) à la fin de la semaine d'adaptation (le mardi 7 septembre). Cela les encouragera également à ne pas rester trop longtemps pour ne pas rendre la séparation trop difficile.

A partir du **Lundi 6 septembre**, seuls les parents des enfants de Petite Section et des nouveaux élèves rentreront et ce jusqu'au lendemain. Les parents de Grande et de Moyenne Section laisseront leurs enfants au portail. Dès lors, en plus d'un ou deux agents municipaux, une enseignante de la classe 3 sera au portail pour noter les informations que souhaitent communiquer les parents qui ne rentreront plus dans l'école.

Le mercredi 8 septembre, tous les parents laisseront leurs enfants au portail.

Si l'enfant se sent rapidement à l'aise, et est prêt à rentrer seul dans l'école avant la fin de la première semaine, les parents pourront le laisser au portail avant le 8 septembre. Une ATSEM sera dans le couloir pour le guider.

Pour la sortie de l'école à 11H50 et à 16H05, les enseignantes accompagneront les enfants au portail (portail principal pour la classe 1 et portail ALAE pour les classes 2 et 3)

| date | Petite Section (enfants nés en 2017 et 2018) | Moyenne Section et Grande Section | Petite Section (enfants nés en 2017 et 2018) | Moyenne section et Grande Section |
|--|--|--------------------------------------|--|--------------------------------------|
| | Horaire d'accueil | | Les parents accompagnent | |
| Jeudi 2 septembre | 9h50 – 10h15 | 8h40-9h10 | Jusqu'à la classe | Jusqu'à la classe |
| Vendredi 3 septembre | 8h40-9h | 8h40-9h | Jusqu'à la classe | Jusqu'à la classe |
| Lundi 6 septembre et Mardi 7 septembre | 8h40-8h50 | 8h40-8h50 | Jusqu'à la classe | Jusqu'au portail |
| Mercredi 8 septembre | 8h40-8h50 | 8h40-8h50 | Jusqu'au portail | Jusqu'au portail |

4) Bilan coopérative

Le bilan financier de la coopérative est présenté par la mandataire : Nathalie Abella Arago

Solde réel (avec opérations bancaires en cours) de 4126,72 euros, au 08/06/2021.

L'équipe enseignante remercie les parents d'élèves pour leurs derniers dons du second trimestre.

Ce dernier trimestre, les dépenses effectuées concernent le paiement des sorties, la vie des classes, les jeux pédagogiques, achats d'albums jeunesse, et frais de tenue de compte.

Pour l'année scolaire 2020/2021, au 8/06/2021, les recettes sont de 6079 €, les dépenses sont de 5562,15 €. Bilan financier sera arrêté au 31/08/2021 et sera présenté au premier conseil d'école de l'année scolaire 2021/2022.

Nathalie Abella Arago reste mandataire.

5) Mairie :

a. budget :

Le budget a été voté en avril

BUDGET DE L'ECOLE MATERNELLE 2021 FONCTIONNEMENT

| Ecole maternelle | BUDGET 2020 | | | BUDGET 2021 | | |
|--|------------------|---------------------|----------------|------------------|---------------------|----------------|
| | Montant unitaire | Nombre en sept 2019 | Total | Montant unitaire | Nombre en sept 2020 | Total |
| Attribution par élève | 28,3 | 94 | 2660,2 | 30 | 84 | 2520 |
| Ramette papier A4 | 2,8 | 12 | 33,6 | 3.26 | 12 | 39.12 |
| Ramette papier A3 | 6,95 | 15 | 104,25 | 7.92 | 15 | 118.8 |
| Transport bus (aller- retour Toulouse), 1 par classe | 150 | 4 | 600 | 150 | 4 | 600 |
| Spectacle de Noël | 510 | 1 | 510 | 510 | 1 | 510 |
| <u>Subvention</u> coopérative | 7 | 100 | 700 | 7 | 84 | 588 |
| Investissement annuel | 1000 | 1 | 1000 | 1000 | 1 | 1000 |
| MATERNELLE | | | 5608,05 | | | 5375.92 |

b. Sécurité à l'école :

L'exercice de PPMS risque naturel a été préparé avec les personnes de la mairie chargées de cette mission. Les conditions de cet exercice ont été aménagées pour permettre le respect du protocole sanitaire. Les enfants de la classe 1 ne seront pas répartis et le but de cet exercice sera de travailler la communication entre la mairie et l'école et les différentes classes de l'école entre elles. L'exercice sera déclenché à une date inopinée par la mairie.

La mairie déclenchera l'exercice incendie, également, à une date non connue à l'avance.

Celui sur le temps de sieste n'a pas pu être travaillé car le protocole sanitaire impose toujours l'absence de brassage des élèves et sur ce temps-là, la sortie la plus proche est la même pour toutes les classes.

c. Les travaux en cours et à prévoir :

- Merci à la mairie et les services techniques pour les différents travaux effectués :
 - o Réparation du store électrique de la classe 4,
 - o La réalisation des enfants de Grande Section dans le cadre des « bâtisseurs de possibles »
 - o Un projet de permettre l'ouverture du portail de l'ALAE à distance par le biais de l'interphone est actuellement à l'étude.

6) Cantine et ALAE

a. Cantine

Il a été mis en place des repas en relation avec les pays que loup traverse. (Projet mis en place sur l'ensemble de l'école maternelle) :

- Repas Brésilien pour la semaine du 22 au 26 mars : tarte à l'ananas et autres mets aux saveurs exotiques.

Malheureusement le repas espagnol n'a pas pu être proposé pour la période du 25 au 28 mai. Le cuisinier de l'EHPAD qui préparait les repas pour l'école n'a pas été remplacé à ce jour de manière pérenne. Plusieurs remplaçants se sont succédé. A l'heure actuelle, les repas proviennent d'une cuisine centrale. Ils sont reconditionnés à l'EHPAD pour être ensuite acheminés à la cantine. Le fournisseur demeure la société ELIOR et la cantine fonctionne toujours en liaison chaude.

b. ALAE

Les activités de cette période visaient à préparer la fête des mères et la fête des pères. Sur le temps de l'ALAE du soir, une fois par semaine, l'organisation d'un goûter en dehors de l'enceinte de l'école a été proposé quand le temps s'y prêtait. Pendant ce moment, des activités et des jeux en lien avec la nature ont été mis en place (ramassage d'objets en fonction de la couleur, de la forme...).

Le confinement et la pandémie a eu peu d'impact sur la fréquentation de l'ALAE par les enfants :

- Environ 80 enfants mangent à la cantine.
- On a noté une diminution de la fréquentation des enfants le matin. (Peut-être une conséquence du télétravail)
- 40 enfants fréquentent régulièrement l'ALAE du soir.
- Ils sont une vingtaine à rester jusqu'à 18h15

La directrice exprime un besoin de place quand il ne fait pas beau pour accueillir tous ces enfants. Elle propose d'organiser le ménage de la classe 4 le matin pour pouvoir l'utiliser le soir. Cette organisation est à étudier avec le responsable du personnel municipal.

Un accueil, les mercredi après-midi, a été organisé sur l'école maternelle par la MJC de Lherm. La communauté de communes Le Muretain a dénoncé, au 1^{er} mars, la convention signée avec la mairie de Sainte-Foy. La mise en place d'un accueil de remplacement a été finalisée.

Le mercredi, l'accueil après la cantine est assuré dans les locaux de L'ALAE de Sainte Foy à l'école maternelle et au préfabriqué de l'ALAE élémentaire jusqu'à 18h30. Les parents auront toujours la possibilité de venir chercher leurs enfants après la cantine à 12h45. L'accueil est fixé à 32 enfants maximum (autour de 18-20 enfants d'élémentaire et 10 à 12 de maternelle). L'inscription se fait, sur le portail famille, 10 jours ouvrés avant le mercredi. Le règlement se fait à l'avance et il faudra également s'acquitter de l'adhésion annuelle 12 euros par enfant ou 27 euros par famille. Les animatrices sur ce temps sont des animatrices que les enfants connaissent.

Pour les vacances, l'accueil aura lieu à l'accueil de loisirs de Lherm, un système de navette sera mis en place par la communauté de communes. Un accueil sur Sainte Foy sera prévu avant (de 7h30 à 9h) et après

(de 17h à 18h30) le passage de la navette. Un accueil n'est pas prévu toute la journée sur Sainte Foy car nous n'avons pas la certitude d'avoir suffisamment d'enfants par jour pour qu'un tel accueil puisse être organisé localement. De plus à l'heure actuelle il n'y a pas de local qui permettent d'accueillir sur un même lieu les élémentaires et les maternelles. Cet accueil sera interrompu du 1^{er} au 23 août.

Le ménage des locaux utilisés par l'ALAE est effectué par un prestataire extérieur le soir à 18h30.

7) AFPEL

Il n'y aura pas de kermesse cette année. La reprise des événements organisés par l'association reprendra avec le vide grenier le 12 septembre.

Une présentation de l'AFPEL sera faite pendant la réunion des nouveaux parents le 18 juin et à la réunion de rentrée.

La définition des membres du bureau de vote pour l'élection des représentants des parents d'élèves n'est pas possible à l'heure actuelle. Elle sera déterminée dès que possible à la rentrée.

Fin du conseil d'école à 18h20